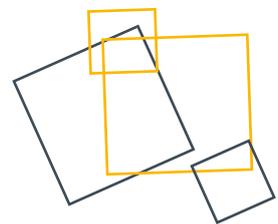


LIVRET DES ÉTUDES 2020 2021

MASTER



Mention

MEEF - Second degré

Parcours

Anglais

La Faculté de lettres & langues

Vous souhaitez la bienvenue !



Année Universitaire 2020-2021

----- **Document à lire attentivement et à conserver** -----

SOMMAIRE

I- Pr sentation de l'Unit  de Formation et de Recherche (UFR) Lettres et Langues

II- Pr sentation g n rale des  tudes

A- Le d roulement de l'ann e universitaire

L'inscription administrative et l'inscription p dagogique
Les examens

B- Le syst me LMD

C- La mobilit   tudiante

III- Les  tudes de MASTER MEEF – Parcours Anglais

- Pr sentation du d partement
- Pr sentation du Master
- Organisation des  tudes
- Modalit s de contr le des connaissances
- Normes de pr sentation du m moire et soutenance
- Maquettes du Master 1 & Master 2
- Descriptif des enseignements
- Programmes et bibliographies indicatives
- Concours du CAPES 2019
- R gles de passage de l'Universit  Fran ois Rabelais
- R glement des Etudes et des Examens pour le R gime RSE

IV – Calendrier universitaire (fin de livret)

I. PRESENTATION DE LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES

L'UFR est administrée par un Conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8** départements : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

Une filière **Lettres** comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle)

Quelques chiffres

A l'Université : environ 30 300 étudiants inscrits en 2018-2019 dont **3500** à la Faculté de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **BIDEAU Alain**

Responsable administratif : **GONZALEZ Caroline**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 - tél : 02 47 36 65 82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 - tél : 02 47 36 68 35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

CHOISY Laurence, 02 47 36 65 67

MASCHER Annie, 02 47 36 66 05

DESOEUVRE Stéphanie, 02 47 36 66 06

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents secrétariats des départements filières

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Anglais	Bureau 48-RDC	manuelle.bataille@univ-tours.fr aurelie.gerard-manceau@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48-RDC	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais –	Bureau 08- RDC	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58- RDC	patricia.lacour@univ-tours.fr sylvie.lepourtois@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08 RDC	isabelle.germain@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 64- RDC	aurelie.hannoun@univ-tours.fr celine.debot@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106- 1 ^{er} étage	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23- RDC	stephanie.fuseau@univ-torus.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 23- RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
<i>Modules libres</i>		
P.R.I. (Politique et relations Internationales) et M.R.I (Médias et Relations Internationales)	Bureau 58- RDC	isabelle.germain@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106- 1 ^{er} étage	rachel.regnier@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48- RDC	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 48- RC	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08- RDC	isabelle.germain@univ-tours.fr
Langues et Éducation et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 23- RDC	isabelle.aubert@univ-tours.fr
Secrétariat des étudiants d'échange « entrant »	Bureau 207- 2 ^{ème} étage	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DÉROULEMENT DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

► L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT** et à **chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 23 Septembre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITÉ ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'année.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

► Régime particulier

Dans le cadre du « **Régime Spécial d'Etudes** » (R.S.E.), certaines catégories d'étudiants (*par exemple les salariés, en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensées du contrôle continu.

Le R.S.E comprend **des aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 27 septembre 2019**. Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B - LE SYSTEME L-M-D

Les diplômes

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

C- LA MOBILITE ETUDIANTE

Effectuer une partie de ses  tudes   l' tranger est une exp rience forte qui valorise votre formation, votre capacit  d'autonomie et votre capacit  d'adaptation intellectuelle.

L'Universit  de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

- **En Europe:** A partir de la 2 me ann e d' tudes et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un s jour d'un semestre ou d'une ann e universitaire compl te au sein d'une Universit  europ enne partenaire (200 Universit s possibles).
- **Hors Europe:** L'Universit  de Tours a des partenariats avec des Universit s am ricaines, canadiennes anglophones, qu b coises et selon les fili res : australiennes, japonaises, argentine, ...

La mobilit  est soumise   un dossier de s lection.

Afin de vous aider   pr parer votre mobilit , l'Universit  met   votre disposition :

- Des pages d'informations sur les  tudes et stages   l' tranger, et des guides sur le www.univ-tours.fr rubrique « International »,
- Des r unions d'informations et ateliers pratiques (surveillez votre mail univ-tours),
- Une CERCIP sp cifique intitul e « Pr parer sa mobilit  internationale »
- Un programme Service Learning et des rencontres « Tandem », conversations entre  tudiants fran ais et internationaux dans les diff rents centres de ressources en langues de l'universit 

Vous pouvez b n ficier d'aides financi res   la mobilit 

Elles sont vari es et d pendent du programme choisi. Elles peuvent  tre attribu es par le Minist re, l'Europe, l'Universit , le Conseil R gional, ...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le www.univ-tours.fr ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain -   Accueil : 02.47.36.67.04 - Mail : international@univ-tours.fr

Information sur les possibilit s de d part   l' tranger, en pays anglophones

Un s jour long en pays anglophone et une exp rience de mobilit  internationale sont des  l ments essentiels   la formation d'un bon angliciste.

L'universit  et le d partement d'anglais proposent de nombreux modes de d part encadr s par le syst me universitaire et compatibles avec la formation LMD. Dans le cadre du MOBIL (S5), les  tudiants de L3 b n ficient d'un accompagnement   la constitution d'un dossier de candidature   une mobilit  internationale ainsi qu'  la pr paration d'un entretien devant une commission.

Une r union d'information sur les diff rentes modalit s de d part est organis e par le d partement d'anglais fin octobre/d but novembre.

Programmes Erasmus + au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne

1. **En L3 et en M1** les  tudiants anglicistes ont la possibilit  d'effectuer une p riode d' tudes dans l'un des  tablissements suivants :

- **Queen Mary University of London, University of Sheffield, Aston University (Birmingham) et Trinity College Dublin.**

Modalit s de validation : la signature d'un contrat d' tudes ECTS permet la validation des acquis par  quivalence.

Dur e du programme : un semestre ou une ann e universitaire.

Financement : l' tudiant doit s'acquitter des droits annuels d'inscription   l'universit  de Tours, ce qui le dispense du paiement des droits d'inscription dans l'universit  partenaire. Tous les renseignements sur les aides financi res   la mobilit  sont disponibles aupr s de la direction des relations internationales de l'universit .

Contact : S bastien SALBAYRE (sebastien.salbayre@univ-tours.fr)

Se renseigner d s novembre 2020 (en L2 pour un d part en L3, en L3 pour un d part en M1).

Date limite de remise des dossiers : mars 2021.

2. **Lugwig Maximilians Universitat (Munich –  tudes am ricaines)**

Modalit s de validation : la signature d'un contrat d' tudes ECTS permet la validation des acquis par  quivalence.

Dur e du programme : Semestre 1 ou semestre 2 ou une ann e universitaire.

Contact : Arlette FRUND (arlette.frund@univ-tours.fr)

Se renseigner d s novembre 2020 (en L2 pour un d part en L3, en L3 pour un d part en M1).

Date limite de remise des dossiers : mars 2021.

3. **Des échanges avec les départements de théâtre de Queen's University Belfast et de la National University of Ireland, Galway** sont ouverts aux étudiants de L2 et L3 inscrits en anglais (sous réserve qu'ils aient une expérience du théâtre) ou en anglais parcours « Arts du spectacle », pour départs en L3 et M1.

Modalités de validation : la signature d'un contrat d'études ECTS permet la validation des acquis par équivalence.

Durée du programme : un semestre ou une année universitaire

Financement : l'étudiant doit s'acquitter des droits annuels d'inscription à l'université de Tours, ce qui le dispense du paiement des droits d'inscription dans l'université partenaire. Tous les renseignements sur les aides financières à la mobilité sont disponibles auprès de la direction des relations internationales de l'université.

Contact : Martine Pelletier (martine.pelletier@univ-tours.fr).

Se renseigner dès novembre 2020.

Date limite de remise des dossiers : mars 2021.

Etudier en Amérique du Nord, en Australie, en Asie

Ce programme est ouvert à des étudiants de toutes les filières de l'université, en L2 et L3 pour départs en L3 et M1.

Tous les ans, plusieurs anglicistes sont choisis pour ces postes. Un bon dossier est nécessaire pour postuler, ainsi qu'une préparation sérieuse à l'entretien oral de sélection des candidats.

Modalités de validation : Les cours suivis dans l'université d'accueil donnent droit à un système de validation par équivalences. Pour chaque université où vous projetez d'aller étudier, il faut vous renseigner en détail sur son offre de cours et établir un contrat d'études incluant pour chaque semestre un cours de littérature nord-américaine et un cours de littérature britannique, un cours d'histoire (ou de sociologie, d'études filmiques, de Women's Studies, Ethnic Studies, LGBTQ Studies ou Cultural Studies) nord-américaine et un cours d'histoire britannique ou du Commonwealth, et un cours de linguistique, de traduction ou de creative writing.

Durée du programme : Les postes sont offerts à l'année.

Financement : l'étudiant est inscrit à l'Université de Tours, ce qui le dispense du paiement des droits d'inscription dans l'université partenaire. Tous les renseignements sur les aides financières à la mobilité sont disponibles auprès de la direction des relations internationales de l'université.

Contacts :

Pour l'Amérique du Nord : Adrienne Janus (adrienne.janus@univ-tours.fr)

Pour l'Australie et l'Asie : M. Cingal (guillaume.cingal@univ-tours.fr)

Pour les Relations internationales : Benjamin Depauw : mobsortante@univ-tours.fr

Se renseigner dès octobre 2020 (en L2 pour un départ en L3, en L3 pour un départ en M1). La direction des relations internationales de l'université organise deux réunions d'information au début du mois de novembre. Voir leur site pour informations sur les destinations proposées :

<https://www.univ-tours.fr/international/etudes-stages-a-l-etranger/hors-europe/dossiers-de-candidature-652138.kjsp>

Date limite de remise des dossiers : début janvier 2021.

Pour les étudiants de licence, master et doctorat, des possibilités existent pour des séjours d'études ou de recherche via la commission franco-américaine et les programmes Fulbright. Renseignements sur leur site web: <https://fulbright-france.org/fr/bourses-fulbright-partenaires/programmes>

Assistants de français à l'étranger

Ce programme géré par France Education International (ex CIEP) concerne les étudiants titulaires d'un L2 d'anglais ou plus. Les assistants sont chargés d'enseigner la langue et la culture françaises dans les établissements primaires et/ou secondaires en Grande-Bretagne, en Irlande et dans de nombreux autres pays.

Les étudiants acquièrent une expérience pédagogique très utile avant de passer les concours d'enseignement. Il est utile mais non nécessaire d'être inscrit(e) en mention FLE.

Les candidats francophones mais ne possédant pas la nationalité française peuvent être sélectionnés.

Modalités de validation : pas de validation automatique puisque l'assistant donne des cours et n'en suit pas. Certains aménagements restent possibles.

Durée du programme : une année scolaire, dates variables selon la destination choisie.

Contact : Martine Pelletier (bureau 42, martine.pelletier@univ-tours.fr).

Se renseigner dès : octobre/novembre 2020. Une réunion d'information est organisée à l'université. Pour plus de renseignements, consulter le site du CIEP : <https://www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger>

Date limite de candidature : Février 2021

Deux autres organismes proposent des postes d'assistants de français aux Etats-Unis uniquement :

La commission franco-américaine et le programme Fulbright : <https://fulbright-france.org/fr/bourses-fulbright-partenaires/programmes/assistants-francais>

Le Amity Institute : <https://fulbright-france.org/fr/etudier-usa/partenaires/amity-institute>. Pour tout renseignement sur Amity, votre contact à Tours : Jane Bataille bataille.jane@gmail.com

Lecteurs de français dans des universités partenaires (Irlande, Royaume-Uni et Etats-Unis)

Ce programme concerne les étudiants titulaires au minimum de la licence pour le Royaume-Uni et l'Irlande et qui ont validé au moins une année de Master pour les Etats-Unis. Les lecteurs sont chargés de cours de langue et d'autres tâches d'encadrement pédagogique dans le département de français des universités partenaires. Ils touchent un salaire correspondant à un emploi à temps plein. Aux Etats-Unis, ils doivent également suivre 3 cours de leur choix par semestre. *6 postes sont offerts sous réserve de la décision finale de l'université partenaire:*

aux États-Unis, University of Colorado, University of North Texas, University of Michigan (2 postes);

au Royaume-Uni, University of Strathclyde (Glasgow) ; et **en Irlande**, **Trinity College** (Dublin).

Modalités de validation : les cours de M1 et M2 offerts à Tours peuvent être préparés et validés depuis l'étranger après avoir obtenu l'accord des professeurs concernés. Les cours suivis aux USA peuvent donner droit à l'obtention de crédits ECTS

Durée du programme : une année universitaire.

Financement : les lecteurs touchent un salaire. A Trinity College (Dublin) seul le logement gratuit est proposé mais ce poste peut bénéficier d'une bourse Erasmus en complément.

Engagement : les candidats retenus par la commission des lecteurs (qui se tient en général en janvier) s'engagent moralement à occuper le poste pour lequel ils auront été sélectionnés.

Contact : Véronique Abasq (veronique.abasq@univ-tours.fr)

Date limite de remise des dossiers : 15 décembre 2020

III- Les Etudes de MASTER MEEF – Parcours Anglais

A- PRESENTATION DE LA FILIERE ANGLAIS

A1 – Renseignements pratiques

Responsable du département : Mme Stéphanie CARREZ

Bureau 49ter – tel : 02.47.36.65.68 (direction.anglais@univ-tours.fr)

Responsable du Master MEEF (M1 et M2) : Frédérique FOUASSIER-TATE (Présidente du Jury)

Secrétariat pédagogique d’anglais (bureau 48) :

L1 : Mme Aurélie GERARD-MANCEAU : 02.47.36.65.69

L2 et L3 : Mme Manuelle BATAILLE : 02.47.36.66.94

MASTER MEEF Anglais : Mme Aurélie GERARD-MANCEAU : 02.47.36.65.69

MASTER Etudes culturelles : Mme Fabienne TOULET : 02.47.36.66.63

Horaires d’ouverture du secrétariat :

Du lundi au vendredi matin de 9h00 à 11h30 et de 14h à 16h30. Fermeture le vendredi après-midi

Service audio-visuel : M PAYEN et M BORDEAU (Bureau 03) – 02.47.36.65.72

Bibliothèque universitaire : 02.47.36.65.04

Horaires : 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi

A2 – Organisation des études

Le Master MEEF est un diplôme consécutif à la Licence d’Anglais, dont la préparation exige un minimum de deux années d’études, et qui comprend, à la fin de la première année, le passage des épreuves écrites et orales du CAPES (réformé en 2014).

Le Master s’organise autour de **quatre semestres autonomes : S7, S8, S9 et S10.**

La première année (M1) comporte 6 UE : 2 UE disciplinaires assurées par le Département d’anglais, 4 UE de didactique (générale et appliquée à l’anglais) assurées par l’INSPE dont un EC correspondant à un stage en établissement scolaire, où les étudiants sont accompagnés par un-e didacticien-ne de l’INSPE.

La deuxième année (M2) comporte 8 UE : Ce sont essentiellement des UE de didactique (générale et appliquée à l’anglais) assurées par l’INSPE, dont une UE au premier semestre consacrée à la réflexion conceptuelle sur le mémoire et 2 UE correspondant au stage en établissement scolaire, où les étudiant-e-s sont accompagné-e-s par un-e didacticien-ne de l’INSPE.

L’UE 44 du semestre 10 allie le stage à un travail de recherche personnel, reliant un aspect de la culture anglophone avec la pratique pédagogique en classe d’anglais de collège et/ou lycée : un mémoire rédigé et soutenu en français, d’une longueur comprise entre 30 et 50 pages (soit entre 45.000 et 75.000 signes), comptant pour 15 ECTS. Le sujet d’étude et la problématique doivent être choisis et signalés à Madame Amandine BELLEVILLE (correspondante disciplinaire du MEEF d’anglais à l’INSPE) avant **le jeudi 12 novembre 2020.**

Peuvent s’inscrire en **Master MEEF- Parcours ANGLAIS** les étudiants titulaires d’une Licence d’Anglais ou les étudiants qui justifient d’une équivalence.

Après l’acceptation de leur dossier et leur inscription administrative (Scolarité), les étudiants doivent obligatoirement effectuer une inscription pédagogique, qui leur affectera des places dans les cours. Les imprimés sont disponibles au secrétariat d’Anglais.

Les dates des réunions d'information et les modalités régissant les inscriptions pédagogiques sont communiquées aux étudiants lors des inscriptions administratives et par voie d'affichage.

Pour s'inscrire en Master 2 l'étudiant-e remplit un dossier d'inscription qui est examiné par une commission. Il est déconseillé aux étudiants non lauréats du CAPES de s'inscrire en MEEF 2 s'ils souhaitent assister à l'intégralité des cours de préparation au concours, l'emploi du temps des semestres 9 et 10 ne permettant pas cette facilité.

A3- Débouchés de la filière :

- Enseignant du secondaire et du supérieur, formation des maîtres
- Professeur de langues vivantes
- Accompagnateur de séjours linguistiques
- Chargé d'enseignement du supérieur
- Médiateur interculturel
- Documentaliste relatif au domaine anglophone
- Tous les métiers nécessitant un niveau Bac + 5 et la maîtrise de la langue anglaise + son contexte

B- PRESENTATION DU MASTER MEEF – ANGLAIS

Ce master a pour objectif premier la formation des enseignants de l'enseignement secondaire, et la formation de futurs chercheurs et enseignants de l'enseignement supérieur. Le master ambitionne, donc, de développer une série de compétences professionnelles en matière de didactique et de pédagogie, d'un côté, et des compétences en matière de recherche sur les spécificités culturelles du monde anglophone : cette différenciation intervient surtout à partir du semestre 9. Que l'on se destine, en effet, à une carrière dans l'enseignement secondaire ou que l'on souhaite poursuivre une carrière dans l'enseignement supérieur et/ou la recherche après le CAPES, les principaux requis sont de solides connaissances sur le monde anglophone, une familiarité indispensable avec l'actualité politique des pays anglophones et la capacité de les mobiliser avec précision et pertinence.

Au-delà, donc, des compétences spécifiques en termes d'enseignement, il sera question de faire évoluer de manière rigoureuse une large gamme de compétences linguistiques, ainsi que l'acquisition et l'appréciation de connaissances approfondies sur le monde anglophone.

Liste des enseignants-chercheurs intervenant en Master MEEF en 2018-2019

Enseignants	Qualité	Composante de rattachement	Équipe de rattachement	Section CNU
Stéphanie Carrez	MCF	UFR Lettres et Langues	ICD	11 ^e
Anthony Castet	MCF	UFR Lettres et Langues	ICD	11 ^e
Frédérique Fouassier-Tate	MCF	UFR Lettres et Langues	CESR/ICD membre associée	11 ^e
Sylvain Gatelais	MCF	UFR Lettres et Langues	LLL	11 ^e
Monia O'Brien Castro	MCF	UFR Lettres et Langues	ICD	11 ^e
Stéphane Porion	MCF	UFR Lettres et Langues	ICD	11 ^e
Fabienne Portier-Le Cocq	PR	UFR Lettres et Langues	EA 4086-HDEA-Université Paris-Sorbonne	11 ^e
Eric Rambeau	PRAG	UFR Lettres et Langues	ICD	11 ^e
Sébastien Salbayre	MCF	UFR Lettres et Langues	ICD	11 ^e
Hélène Tison	MCF	UFR Lettres et Langues	ICD	11 ^e
Fabienne Toupin	PR	UFR Lettres et Langues	LLL	11 ^e

Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours applicables aux étudiants de Master

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- [Arrêté du 9 avril 1997](#) relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;
- [Arrêté du 25 avril 2002](#) relatif au diplôme national de master ;
- [Arrêté du 4 février 2014](#) fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;

- [Décret n°2016-672 du 25 mai 2016](#) relatif au diplôme national de master ;
- [Loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016](#) portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système LMD ;
- [Décret du 27 janvier 2017](#) portant création de la poursuite en master ;
- Décision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Art. 1 - Conditions d'accès

La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un diplôme composé de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.

Conformément à la loi [no 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat](#), les établissements d'enseignement supérieur peuvent désormais fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concernées et appliquent par dérogation une sélection en master 2^{ème} année, l'accès en master 1^{ère} année reste alors de droit pour tout étudiant titulaire de la licence ou d'un diplôme équivalent conférant 180 ECTS et dans la même mention et dans le même domaine.

Les établissements autorisés par l'Etat à délivrer le diplôme national de master doivent organiser un processus de recrutement conformément aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonnée à l'examen du dossier du candidat et éventuellement à une audition. L'examen du dossier repose sur des critères d'appréciation des résultats académiques, de l'expérience professionnelle, et du diplôme de premier cycle obtenu.

La désignation des membres composant la commission de sélection doit faire l'objet d'une décision officielle par arrêté de nomination, signée du Directeur de la composante par délégation du président de l'université, comprenant la liste exhaustive de la-dite commission.

Les membres sont issus de l'équipe pédagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants – chercheurs ou enseignants intervenants dans la-dite formation. Le responsable de la mention préside la commission finale.

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l'éducation). La liste signée par le président de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'université à la rubrique concernant la sélection et d'un affichage dans les locaux de la formation concernée.

Les refus d'admission sont notifiés et motivés obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus. En master 2^{ème} année, les motifs sont systématiquement communiqués.

Les délais et voie de recours doivent également figurer sur le courrier de refus.

Le Président de la commission est le responsable de la mention et préside la commission finale. Il comprend obligatoirement un responsable de chaque parcours. Chaque responsable de parcours organise des comités de sélection de dossiers.

Art. 2 - Conditions d'inscription

Un  tudiant de licence n'est pas autoris    s'inscrire en Master 1^{ re} ann e s'il n'a pas obtenu les 180 cr dits n cessaires   l'obtention de sa licence.

Conform ment au d cret n 2016-672 du mai 2016 relatif au dipl me national de master, l'inscription d'un  tudiant en deuxi me ann e de master est subordonn e   la v rification que les unit s d'enseignement d j  acquises en premi re ann e lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette v rification s'applique notamment aux  tudiants qui, dans le m me  tablissement, souhaitent s'inscrire en deuxi me ann e d'une mention de master diff rente de la mention dans laquelle ils ont valid  leur premi re ann e ainsi qu'aux  tudiants qui changent d' tablissement entre la premi re et la seconde ann e de master.

L' tudiant ayant obtenu 60 cr dits ECTS en premi re ann e de master peut poursuivre de droit en seconde ann e de master dans la m me mention et le cas  ch ant dans le m me parcours.

Art. 3 - Organisation des enseignements

Le dipl me de master sanctionne un niveau correspondant   l'obtention de 120 cr dits europ ens au-del  du grade de licence r partis sur deux ann es universitaires   raison de 30 cr dits par semestre.

Un r gime sp cial d' tudes (RSE) comprenant notamment des am nagements pour le contr le des connaissances est fix , par dipl me, pour certaines cat gories d' tudiants, notamment les  tudiants engag s dans la vie active ou assumant des responsabilit s particuli res dans la vie universitaire ou ayant des mandats  lectifs nationaux ou locaux, les  tudiants inscrits en double cursus uniquement   l'universit  de Tours, les  tudiants charg s de famille, les  tudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les  tudiants engag s dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un d veloppement figurant en annexe.

Un tableau d taillant les modalit s de contr le de connaissances, y compris celles relevant du r gime sp cial, (type d' preuves, coefficients pour chaque  l ment constitutif et chaque unit  d'enseignement), est compl t  et joint au tableau des enseignements.

Art. 4 - Modalit s de contr le des connaissances (art. L. 613-1 du code de l' ducation)

Les modalit s de contr le des connaissances sont arr t es dans chaque dipl me au plus tard   la fin du premier mois de l'ann e universitaire et ne peuvent  tre modifi es en cours d'ann e. Elles comportent obligatoirement le nombre d' preuves, leur nature, leur coefficient et leur dur e. Elles doivent  tre port es   la connaissance des  tudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'  l'issue de la seconde session.

Disposition exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appr ci es, au cas par cas, par le pr sident ou par d l gation par la vice-pr sidente CFVU « le contr le continu pourrait  tre remplac  par un contr le terminal, dont la nature sera    tablir.

De plus, si la maquette pr voit un examen terminal, ce dernier pourrait  tre remplac  par d'autres modalit s de contr le des connaissances qui seront d finies en fonction des circonstances ».

Ces dispositions devront  tre valid es par les conseils comp tents.

Art. 5 - Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

1/ Il y a compensation entre les  l ments constitutifs (EC) d'une unit  d'enseignement ;

2/ Les  l ments constitutifs auxquels l' tudiant a obtenu la moyenne sont d finitivement capitalis s. L'acquisition de l' l ment constitutif emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants ;

3/ Il y a compensation entre les unit s d'enseignement (UE) d'un m me semestre ;

4/ Les unit s d'enseignement auxquelles l' tudiant a obtenu la moyenne sont d finitivement capitalis es. L'acquisition de l'unit  d'enseignement emporte l'acquisition des cr dits europ ens correspondants (30 cr dits par semestre) ;

5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unit s est inf rieure   10/20, l' tudiant doit repasser tous les EC inf rieurs   10/20 dans les UE dont la note est inf rieure   10/20 ;

6/ La compensation est organis e sur le semestre sur la base de la moyenne g n rale des notes obtenues pour les diverses unit s d'enseignement, pond r es par les coefficients.

Cependant, pour les semestres pr voyant un m moire d'initiation   la recherche ou un stage d'une dur e sup rieure   2 mois, la validation du semestre se fera   condition que l' tudiant ait obtenu :

- une note sup rieure ou  gale   10/20 au stage ou au m moire individuel ;
- une moyenne sup rieure ou  gale   10/20   l'ensemble constitu  des autres unit s d'enseignement pond r e par les coefficients.

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8 / Toute absence injustifi e   une de ces  preuves entra ne la d faillance   l'UE correspondante et au semestre correspondant. La d faillance emp che le calcul du r sultat   l' preuve, puis   l'UE, au semestre et donc   l'ann e.

Art. 6 - Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contr le des connaissances sont organis es par semestre d'enseignement.

Les m moires, rapports de stage et projet tuteur  se d roulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de r f rence sur le bornage de l'ann e universitaire conform ment   la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1^{er} janvier 2016.

Art. 7 - Jury (art. L613-1 du code de l' ducation)

Un jury est nomm  par ann e d' tudes

Le jury d lib re souverainement et arr te les notes des  tudiants   l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas  ch ant les r gles de compensation (cf. paragraphe concern )).

La composition du jury est affich e sur le lieu des  preuves des examens imp rativement avant le d but des  preuves.

Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accord  par d cision du jury.

Art. 8 - D livrance du dipl me

Le dipl me de master est d livr    l'issue des quatre semestres apr s d lib ration du jury, attribuant 120 cr dits, sous r serve d'avoir valid  l'aptitude   ma triser au moins une langue vivante  trang re.

Le dipl me interm diaire de ma trise est d livr , sur demande de l' tudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et   condition que l' tudiant ait valid  chacun des deux semestres, conf rant 60 cr dits ECTS.

Art. 9 - Mention

Une mention de r ussite est attribu e sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de r ussite est attribu e   l'issue du master 1^{ re} ann e sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l' tudiant quitte l'universit  ; chaque semestre sera affect  d'un coefficient 1.

La mention de r ussite   l'issue du Master 2^{ me} ann e devra  tre calcul e sur la base de la moyenne des quatre semestres de master ; chaque semestre sera affect  d'un coefficient 1.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 10 - Publication des résultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

B2- Pr sentation du Master 1^{ re} Ann e (M1)

Nom du responsable d'ann e : Fr d rique FOUASSIER-TATE

R F RENTIEL DE COMP TENCES

A - R f rentiel commun   tous les professeurs et personnels d' ducation

I. Les professeurs et les personnels d' ducation, acteurs du service public d' ducation

A.I.1. Faire partager les valeurs de la R publique

A.I.2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du syst me  ducatif et dans le cadre r glementaire de l' cole

II. Les professeurs et les personnels d' ducation, p dagogues et  ducateurs au service de la r ussite de tous les  l ves

A.II.1. Conna tre les  l ves et les processus d'apprentissage

A.II.2. Prendre en compte la diversit  des  l ves

A.II.3. Accompagner les  l ves dans leur parcours de formation

A.II.4. Agir en  ducateur responsable et selon des principes  thiques

A.II.5. Utiliser une langue vivante  trang re dans les situations exig es par son m tier

III. Les enseignants et les personnels d' ducation, acteurs de la communaut   ducative

A.III.1. Coop rer au sein d'une  quipe

A.III.2. Contribuer   l'action de la communaut   ducative

A.III.3. Coop rer avec les partenaires de l' cole

A.III.4. S'engager dans une d marche individuelle et collective de d veloppement professionnel

B - R f rentiel de comp tences des professeurs

I. L'enseignante ou l'enseignant, professionnel porteur de savoirs et d'une culture commune

B.I.1. Ma triser les savoirs disciplinaires et leur didactique

B.I.2. Ma triser la langue fran aise   des fins d'enseignement et de communication

B.I.3. Int grer les  l ments de la culture num rique n cessaires   l'exercice du m tier

II. L'enseignante ou l'enseignant, praticien expert des apprentissages

B.II.1. Construire, mettre en  uvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversit  des  l ves

B.II.2. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des  l ves

B.II.3.  valuer les progr s et les acquisitions des  l ves

RAPPEL DES CINQ BLOCS DE COMPETENCES :

Bloc Disciplinaire : Discipline (en lien avec les programmes scolaires) et Langue vivante

Bloc Didactique : Didactique de la discipline (int grant la conception de s quences p dagogiques), Epist mologie et histoire de la discipline. Comp tences num riques en r f rence au C2i2e

Bloc Recherche : M thodologie de la recherche universitaire. Ma trise des comp tences m thodologiques n cessaires   l' volution et   l'approfondissement des comp tences enseignantes (en rapport avec l'un ou plusieurs des blocs de comp tences)

Bloc Contexte d'exercice du m tier (commun aux diff rents parcours) : Connaissance du syst me  ducatif et de ses acteurs / Politique  ducative : d bats et questions. Processus d'apprentissage des  l ves / Diversit  des publics, et en particulier des situations de handicap. Processus d'orientation et d' valuation des  l ves. Pr vention des violences scolaires / La cit  / Lutte contre les discriminations et culture de l' galit  homme-femme

Bloc Mise en situation professionnelle : Stages d'observation et de pratique accompagn e. Analyse de sa pratique professionnelle

Ces blocs ne sont pas des  l ments referm s sur eux-m mes ; ils sont, au contraire, en interactions constantes.

B2.1- Maquette de M1 S7

N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire		
				CM	TD	TP
Semestre 7						
UE 11	Contexte d'exercice du métier	2	2	11	8	0
EC1	Généralités sur le système éducatif			7	2	
EC2	Processus d'apprentissage et adolescence			4	6	
EC3	Stage					
UE 12	Didactique	8	8	0	54	0
EC1	Notions fondamentales et programmes				18	
EC2	Conception, mise en œuvre et évaluation				36	
EC3	Analyse de pratiques disciplinaires					10
UE 13	Disciplinaire	20	20	0	196	0
EC1	Thème, version, faits de langue				48	
EC2	Composition écrite: civilisation et littérature				34	
EC3	Expression orale				18	
EC4	Grammaire linguistique				24	
EC5	Civilisation et littérature (compléments)				36	
EC6	Expression écrite				24	
EC7	Initiation à la recherche				12	
Semestre 7 Total Heures présentes Etudiant				11	258	10

B2.2- Descriptif des enseignements de M1 S7

UE11 ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE (ESPE) CONTEXTE D'EXERCICE DU METIER

EC1 : G n ralit s sur le syst me  ducatif

- Droits et devoirs des enseignants : 2H CM
- Structure des EPLE : 2H CM
- Aspects r glementaires des TICE : 3H CM
- Pr paration de stage d'observation et de pratique accompagn e : 2H TD

EC2 : Processus d'apprentissage et adolescence

- Sp cialit s de l'adolescent : 2H CM + 4H TD
- Processus d'apprentissage   l'adolescence 2H CM + 2H TD

Modalit s de contr le des connaissances :

1 note sur l'UE1, 1 EC1 et/ou EC2

Session 1 :

RNE – CC : dossier et/ou capsule vid o   rendre

RSE – CT dossier et/ou capsule vid o   rendre

Session 2 :

Ecrit 1H

R f rents de l'UE : **C. BEAUBRAS** (Orl ans) **M. HUGON** (TOURS)

UE12 DIDACTIQUE

EC1 : Notions fondamentales et programmes (A. BELLEVILLE et N. MAIER)

Dur e hebdomadaire : 2H

Ce cours aborde l'histoire des m thodes d'apprentissage de l'anglais ainsi que les concepts essentiels de didactique et les programmes des coll ge/lyc e en vigueur. Il vise  galement   approfondir les notions sur lesquelles sont adoss es certaines  preuves du CAPES.

Bibliographie obligatoire :

Martinez, P. (2014). *La didactique des langues  trang res* (7e  dition mise   jour.). Paris: Presses universitaires de France.

Roussel, S., & Gaonac'h, D. (2017). *L'apprentissage des langues*. Paris:  ditions Retz.

Quivy, M., & Tardieu-Garnier, C. (2002). *Glossaire de didactique de l'anglais* (2e  dition augment e et mise   jour.). Paris: Ellipses.

Tardieu-Garnier, C. (2014). *Notions-cl s pour la didactique de l'anglais*. Paris: Presses Sorbonne nouvelle.

Sitographie :

<http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>

Les programmes :

- Cycle 3 : de la page 28   la page 37
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/programmes_2018/20/2/Cycle_3_programme_consolide_103820_2.pdf
 - Cycle 4 : de la page 33   la page 45
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/programmes_2018/20/4/Cycle_4_programme_consolide_103820_4.pdf
 - Programmes de LV de 2nde g n rale et technologique
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/95/2/spe585_annexe1_1062952.pdf
 - Programmes de LV de 1^{re}e et terminale g n rale et technologique
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/70/3/spe585_annexe2CORR_1063703.pdf
- https://cache.media.eduscol.education.fr/file/LV/96/5/RA19_Lycees_GT_LV_1ere2ndTer_Thematiques_axes_116_7965.pdf

Modalit s de contr le des connaissances :

Examen terminal

Session 1 :

***Etudiants r gime g n ral :**

- 1 examen  crit (1h)

***Etudiants r gime sp cial :**

- 1 examen  crit (1h)

EC2 : Conception, mise en oeuvre et  valuation (A. BELLEVILLE et N. MAIER)

Dur e hebdomadaire : 4H

Il s'agit de mettre en pratique les notions de didactique et la connaissance des programmes. Comment  laborer des s quences d'apprentissage adoss es aux programmes et aux pr conisations de l'enseignement des langues vivantes ? Quelle d marche p dagogique adopter ? Quels types d' valuation envisager ?

Bibliographie obligatoire :

Bourguignon, C. (2014). *Pour enseigner les langues avec le CECRL: Cl s et conseils* ([2e  dition actualis e].). Paris: Delagrave.

Perrot, L., & Juli , K. (2017). *Enseigner l'anglais* (Nouvelle  dition r vis e et augment e.). Vanves: Hachette  ducation.

Sitographie :

https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/interlangues/textes/inspection/construire_une_sequence/

Modalit s de contr le des connaissances :

Examen terminal

Session 1 :

***Etudiants r gime g n ral :**

- 1 examen  crit (1h30)

***Etudiants r gime sp cial :**

- 1 examen  crit (1h30)

EC3 : Analyse de pratiques disciplinaires (Amandine Belleville)

Dur e hebdomadaire : 10h r parties en 5 s ances (2 s ances avant le stage et 3 apr s)

Pr paration au stage de pratique accompagn e : co-construction d'une grille d'observation, puis analyse de pratiques a posteriori, aide   la constitution du rapport de stage.

Sitographie :

https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/interlangues/textes/inspection/construire_une_sequence/

Modalités de contrôle des connaissances :

Examen terminal – Rapport de stage

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

- 1 rapport de stage à remettre

***Etudiants régime spécial :**

- 1 dossier à remettre

UE13 DISCIPLINAIRE

EC1 : Thème (M. O'BRIEN CASTRO)

Durée hebdomadaire : 2H

Ce cours de thème a pour vocation de donner aux étudiants bases théoriques et application pratique, dans l'optique du concours, à partir d'un éventail de textes littéraires. Les étudiants seront invités à prendre conscience de l'acte de traduire, du phénomène de passage d'une langue à l'autre et de tout ce qui, dans le contexte, voire le péritexte, ou encore chez le récepteur de la traduction, entre en ligne de compte dans cette activité.

Bibliographie obligatoire :

Wilfrid ROTGE et al.: Exercices de thème grammatical anglais, PUM

Jean-Louis CORDONNIER, Traduction et culture. Hatier, Didier, 1995

Jeanne DANCETTE, Parcours de traduction. Etude expérimentale et processus de compréhension. Presses Universitaires de Lille, 1995

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle Continu

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

2 thèmes (Ecrit 2h)

***Etudiants régime spécial :**

- 1 Thème (Ecrit 2H)

EC1 : Version (F. FOUASSIER-TATE)

Durée hebdomadaire : 1H30/2H

Dans le cours de version, les étudiant.e.s traduiront essentiellement (mais pas uniquement) des textes littéraires avec pour objectif d'identifier et de mettre en œuvre les différents mécanismes de la traduction et de savoir expliquer leur démarche. Les textes devront être préparés au préalable par les étudiant.e.s.

Bibliographie obligatoire

Un dictionnaire bilingue (ex : Le grand Robert et Collins) ; un dictionnaire unilingue (ex : Collins Cobuild English Dictionary Longman Dictionary of English Language and Culture) ; un manuel de grammaire anglaise (ex : Paul Larreya et Claude Rivière, Grammaire explicative de l'anglais, Paris : Longman, 2005) ; un manuel de grammaire française (ex : D. Denis et A. Sancier-Château, Grammaire du français, Paris : Le livre de poche, 1994).

Bibliographie conseillée

Isabelle Perrin, Anglais : comment traduire ?, Paris : Hachette, 2000

Nathalie Vincent-Arnaud et Sébastien Salbayre, La version anglaise : lire, traduire, commenter, Paris : Ellipses, 2007

Hélène Chuquet et Michel Paillard, Approche linguistique des problèmes de traduction, Gap : Ophrys, 1987

J.P. Vinay et J. Darbelnet, Stylistique comparée du français et de l'anglais, Gap : Ophrys, 1958

Jean-Charles Khalifa, Marc Fryd et Michel Paillard : La version anglaise aux concours, Paris : Armand Colin, 1998

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle Continu

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

2 Devoirs sur table (1H30)

***Etudiants régime spécial :**

1 Devoir sur table (1h30)

EC1 : Faits de langue (S. GATELAIS)

Durée hebdomadaire : 2H

Il s'agira d'approfondir et de consolider les notions vues en syntaxe en L2 en vue de préparer les étudiants à l'épreuve de faits de langue de l'écrit du CAPES.

Les thèmes abordés seront les suivants :

- révision de la syntaxe de la phrase anglaise : parties du discours, types de phrases, nature/fonction, grands types de subordonnées ;

- autour de la valence verbale : rôles thématiques, phénomènes de contrôle de l'objet, structures causatives et résultatives, phrasal verbs ;

- réagencements syntaxiques et dynamisme communicationnel. Il s'agira d'étudier des phénomènes tels que la voix passive, l'extraposition, la montée, l'inversion, la phrase clivée ;

L'étude de ces différents champs se fera à partir d'un corpus d'anglais authentique et de textes de version et de thème.

Il est indispensable que les notions étudiées en L1, L2 et L3 soient acquises. Il est donc fortement conseillé de consulter la documentation et les cours mis en lignes sur l'ENT à l'intention des étudiants de licence. D'autres cours spécifiques à cette UE seront disponibles sur l'ENT au cours du semestre.

Bibliographie obligatoire

Dubois-Charlier, F. et B. Vautherin. 1997. Syntaxe anglaise : examens et concours de l'enseignement supérieur. Paris :

Vuibert. Oriez S. 2009. Syntaxe de la phrase anglaise. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Rivière, C. 1995. Pour une syntaxe simple à l'usage des anglicistes. Paris & Gap: Ophrys.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu :

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

- 1) une épreuve terminale de type CAPES (commentaire de faits de langue) écrite en fin de semestre (33%),
- 2) un devoir maison (33%)
- 3) un DST d'1h en cours de semestre (33%).

***Etudiants régime spécial :**

Une épreuve unique de 2H

EC2 : Composition écrite : Civilisation (S. PORION)

Durée hebdomadaire : 2H

En civilisation britannique, sur la base de dossiers type composition écrite du Capes (épreuve 1 d'admissibilité) explorant les thèmes et axes d'étude du nouveau programme du Capes 2020 :

Thème des programmes de collège :

- Voyages et Migrations

Axes d'étude des programmes de lycée :

- L'amour, l'amitié
- Innovations scientifiques et responsabilité
- Le passé dans le présent
- Utopies, dystopies.

les étudiants s'entraîneront à la pratique de cet exercice avec un intérêt spécifique porté sur la méthodologie : savoir écrire une introduction complète et efficace et savoir problématiser et bâtir un plan dynamique. Une attention particulière sera consacrée aux transitions et à la construction des parties de la composition afin d'éviter la paraphrase ou le placage de cours. Les étudiants apprendront à bien appréhender les documents, en prenant en compte les points de vue, les thématiques soulevées par le dossier et les contextes civilisationnels adéquats. Les étudiants devront pour chaque cours préparer des dossiers en effectuant différents exercices qui serviront à bâtir progressivement la synthèse complète de documents et présenter leur travail à l'oral pendant le TD.

Bibliographie obligatoire

Cécile Coquet-Mokoko, Laure Canadas et Anne-Charlotte Montin et Stéphane Porion, *Réussir l'épreuve de composition au Capes d'anglais*, Neuilly, Atlande, 2016

Charlotte Barcat, Cécile Coquet-Mokoko, Delphine David, Cécile Perrot et Stéphane Porion, *Mémoire : héritages et ruptures*, Neuilly, Atlande, 2018.

Mélanie Cournil, Tanguy Martin-Payen et Maud Michaud, *L'idée de progrès*, Neuilly Atlande, 2019.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu épreuve de fin de semestre:

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

Rendre une composition écrite complète préparée à la maison sur un dossier civilisationnel en cours du semestre

***Etudiants régime spécial :**

Rendre une composition écrite complète préparée à la maison sur un dossier civilisationnel en cours du semestre (le sujet vous sera envoyé par email)

Session 2:

Oral de type synthèse sur un dossier civilisationnel

***Etudiants régime spécial :**

Oral de type synthèse sur un dossier civilisationnel

EC2 : Composition écrite : littérature (S. CARREZ)

Durée hebdomadaire : 3H puis 2H

Panorama de la littérature américaine, le cours propose une mise en relation des esthétiques littéraires avec l'histoire des idées et des mentalités en vue de la préparation l'épreuve de composition écrite de littérature du Capes. Le thème et les axes d'étude au programme sont « voyages et migrations », « art et contestation », « diversité et inclusion », « le passé dans le présent » et « utopies, dystopies ».

Bibliographie obligatoire :

Histoire littéraire :

AMFREVILLE, Marc, Antoine CAZÉ & Claire FABRE, *Histoire de la littérature américaine*. Paris : Presses universitaires de France, 2010.

GRELLET, Françoise. *An Introduction to American Literature: Time Present and Time Past*. Paris : Hachette, 2009.

Stylistique et catégories formelles :

GRELLET, Françoise. *A Handbook of Literary Terms*. Paris : Hachette, 2013.

SALBAYRE, Sébastien & Nathalie VINCENT-ARNAUD. *L'Analyse stylistique : Textes littéraires de langue anglaise*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2006.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

Exposé oral et fiche de présentation d'un auteur à rendre

***Etudiants régime spécial :**

Dossier de présentation d'un texte à rendre

EC3 : Expression orale (É. RAMBEAU)

Durée hebdomadaire : 2H

Le premier semestre de ce cours sera consacré à la préparation de la partie "universitaire" l'épreuve dite "EED" de l'oral du CAPES, qui consiste à construire une problématique à partir d'un document écrit, oral ou iconographique mis en rapport avec l'une des notions au programme des collèges ou lycées.

Bibliographie obligatoire :

Rapport du jury de CAPES, chapitre sur l'EED

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

Oral

***Etudiants régime spécial :**

Examen oral

EC4 : Grammaire, linguistique (S. GATELAIS)

Durée hebdomadaire : 2H

L'objectif de ce cours est de préparer les étudiants candidats au CAPES externe d'anglais à l'Exercice de Réflexion Linguistique (épreuves écrites d'admissibilité).

Nous nous intéresserons plus particulièrement à la prédication et au groupe verbal (temps, aspects, modalités), ainsi qu'à des questions relatives à la complémentation verbale.

L'étude de ces différents champs se fera essentiellement à partir de textes authentiques et de nombreux entraînements à l'épreuve seront proposés.

Bibliographie obligatoire :

- Larreya P. & Rivière C. (2010). *Grammaire explicative de l'anglais*. Paris : Pearson-Longman.

- Gardelle, L. & Lacassain-Lagoïn C. (2013). *Analyse linguistique de l'anglais : méthodologie et pratique*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :***Etudiants régime général :**

Un contrôle de connaissances (coeff. 1) / un devoir écrit sur table type CAPES (coeff. 2) / un devoir maison (coeff. 1).

***Etudiants régime spécial :**

Un devoir écrit sur table type CAPES

Session 2 :***Etudiants régime général :**

Un devoir écrit sur table

***Etudiants régime spécial :**

Un devoir écrit sur table.

EC5 : Civilisation (complément) (A. CASTET)

Durée hebdomadaire : 2H

L'objectif est de préparer les étudiant-e-s à l'épreuve de composition en civilisation, centrée sur les nouvelles notions suivantes :

- « voyages et migrations »
- « le passé dans le présent »
- « diversité et inclusion »

En lien avec les notions, le cours sera consacré à l'approfondissement, à l'aide de dossiers composés par l'enseignant, de la compréhension de certains concepts fondamentalement américains qui font l'objet de réappropriation, de détournement et de récupération à des fins idéologiques. Une bonne connaissance des mythes fondateurs (Elise Marienstras, *Les mythes fondateurs de la nation américaine*, Maspero, 1976 ; Nous, le Peuple, Gallimard, 1988), de la rhétorique propre à la religion civique américaine (Robert Bellah « Civil Religion in America », téléchargeable à cette adresse : http://www.robertbellah.com/articles_5.htm) ainsi que du système institutionnel permettront d'évaluer la solidité et l'efficacité de la démocratie américaine qui ambitionne de créer les conditions « d'une union plus parfaite ».

Le cours, axé sur la méthodologie de l'épreuve de composition en civilisation, articulera systématiquement les documents historiques et fondateurs de la nation américaine avec des sources primaires et/ou articles et/ou documents iconographiques en lien avec les problématiques de l'actualité politique américaine (20^e-21^e).

Bibliographie :**Pour consolider ses acquis :**

- relire ses cours et ses manuels des trois années de Licence.

Pour réviser sa culture générale du monde anglophone (États-Unis)

- M. B. NORTON et al., *A People and a Nation. A History of the United States*, Brief Edition, Houghton Mifflin Company, New York (any edition).

- A. BRINKLEY, *The Unfinished Nation. A Concise History of the American People*, New York, McGraw Hill (any edition).

- M. GILBERT, *The Routledge Atlas of American History*, 5th ed., Routledge, London (any edition).

- F. FICHAUX, C. LOUBIGNAC, C. LOUBIGNAC, L. MARTZ, *Fiches de civilisation américaine et britannique* (4^e édition), Ellipses, 2018.

- F. GRELLET (dir.), *Crossing Boundaries : Histoire et culture des pays du monde anglophone*, Presses Universitaires de Rennes, 2012. (domaine américain, chapitres VIII à XIII, 227-418)

- F. GRELLET, *The Guide - Outils, méthodes et références*, Nathan, 2015.

- F. GRELLET, *A Cultural Guide - Précis culturel des pays du monde anglophone*, Nathan, 2018.

Pour se préparer au format de l'épreuve :

- LIRE LES RAPPORTS DU JURY

- CANADAS Laure, COQUET-MOKOKO Cécile, MONTIN Anne-Charlotte et PORION Stéphane, *Réussir le CAPES d'anglais: épreuve de composition*, Atlande, 2016.

- CLARY Françoise, *Utopies, dystopies*, Atlande, 2020.

- COQUET-MOKOKO Cécile et PORION Stéphane, *Le passé dans le présent*, Atlande, 2020.

Pour s'entraîner à l'écoute de documents sonores authentiques :

- NPR *National Public Radio*: <http://npr.org> (podcasts: [Fresh Air](#), [Here & Now](#), [On Point](#))

- VOX: <https://www.vox.com> (podcast: [Today Explained](#))

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

Assiduité/participation 10%

Épreuve écrite 90% : Composition (CAPES BLANC - 5h)
(Contenu 50% ; méthode/analyse 50% de la note).

***Etudiants régime spécial :**

Épreuve écrite : Composition (CAPES BLANC - 5h)

Session 2 :

1 synthèse orale à partir d'un dossier civilisationnel (1h de préparation + 20 minutes d'exposé)

EC5 : Littérature (complément) (S. SALBAYRE)

Durée hebdomadaire : 3H

Le cours est conçu comme une préparation à l'épreuve de composition écrite de littérature du Capes dont le thème et les axes d'étude sont « voyages et migrations », « art et contestation », « diversité et inclusion », « le passé dans le présent » et « utopies, dystopies ». La synthèse de documents consistant en l'élaboration d'un propos dynamique et convaincant qui obéit à une logique comparative et argumentative, le cours vise à faire émerger les catégories qui orientent la recherche et l'interprétation du sens au-delà d'une simple lecture thématique. Chaque dossier étudié fera donc l'objet d'une analyse détaillée fondée sur la prise en compte des éléments signifiants (structure, discours, récit, voix, narration, point de vue, implicite, genre, intertextualité, temporalité, figures de style, registre, ton, contexte, etc.). Les documents à commenter sont issus de la littérature classique, moderne et contemporaine de langue anglaise, plutôt dans le domaine britannique, et appartiennent à des catégories génériques variées (narration, théâtre, poésie).

Bibliographie obligatoire :

ABRAMS, M. H. *A Glossary of Literary Terms*. 11th edition. New York : Heinle, 2015.

Bibliographie conseillée :

BALDICK, Chris. *The Oxford Dictionary of Literary Terms*. 4th edition. Oxford : Oxford University Press, 2015.

CANADAS, Laure, Cécile COQUET-MOKOKO, Anne-Charlotte MONTIN & Stéphane PORION. *Réussir le CAPES d'anglais : Épreuve de composition*. Paris : Atlande, 2016.

CUDDON, J. A. *The Penguin Dictionary of Literary Terms and Literary Theory*. 5th edition. London : Penguin, 2014.

GRELLET, Françoise. *A Handbook of Literary Terms. Introduction au vocabulaire littéraire anglais*. Paris : Hachette, 2013.

GRELLET, Françoise. *A Literary Guide*. Paris : Hachette, 2016.

SALBAYRE, Sébastien & Nathalie VINCENT-ARNAUD. *L'Analyse stylistique : Textes littéraires de langue anglaise*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2006.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

Une épreuve de composition écrite en temps limité (70 %) et participation (30 %).

***Etudiants régime spécial :**

Une épreuve de composition écrite en temps limité

EC6 : Expression écrite (F. FRANCFORT)

Durée hebdomadaire : 2H30

Ce cours a pour objectif :

- de travailler la correction et la précision de l'expression écrite qui doit, pour de futur.es enseignant.es, être irréprochable et claire
- de développer vos compétences dans l'analyse de documents iconographiques et audiovisuels

Analyse de documents iconographiques (H. Tison)

La consultation d'ouvrages généraux d'histoire de l'art, que vous trouverez aisément à la BU, est indispensable.

Après quelques rappels concernant les modalités de l'analyse de documents iconographiques (réflexion sur les contextes, périodes, styles, composition, cadre, fonctions de l'image, réception, etc.), les étudiant.es se verront proposer une sélection variée de documents, généralement distribués en amont des séances, dont elles et ils devront proposer des lectures et interprétations à l'écrit et à l'oral ; pour être fructueuses, ces séances doivent impérativement être animées principalement par les étudiant.es.

Analyse de documents audio-visuels (F. Francfort)

Parallèlement à une familiarisation avec les outils d'analyse spécifiques à l'image mobile (composition, cadrage, mouvements de caméra, rapports image/son etc...), les étudiant.es seront amené.es à analyser des extraits filmiques (fictions, documentaires, publicités...) et à les présenter en cours.

Bibliographie obligatoire :

Grammaire appliquée de l'anglais, Boucher et Ogée, Armand Colin 2011

Bibliographie conseillée :

Isabelle Gadoin, Le Commentaire de document iconographique (Editions du Temps)

Martine Joly, Introduction à l'analyse de l'image (Nathan)

Histoire du cinéma britannique, Philippe PILARD, Nouveau Monde, ed 2010

Histoire du cinéma américain, Brigitte GAUTHIER, Hachette Supérieur, ed 2007

Sitographie :

Hors présentiel, le visionnement de films est conseillé pour acquérir une culture cinématographique

<http://www.bbc.com/culture/story/20150720-the-100-greatest-american-films>

<http://www.afi.com/100years/movies.aspx>

<http://www.timeout.com/london/film/the-100-best-british-films#bestOf-100>

Modalités de contrôle des connaissances :

Examen terminal

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

Ecrit

***Etudiants régime spécial :**

Ecrit

EC7 : Initiation à la recherche (A. BELLEVILLE)

Durée hebdomadaire : 4 séances de 3h

L'objectif de cette UE est d'initier les étudiants à la recherche dans le domaine de l'enseignement pour qu'ils se préparent à l'élaboration du mémoire attendu en M2. Il s'agira de connaître les principes d'une démarche scientifique, trouver des sources documentaires fiables et d'en extraire l'essentiel pour répondre à la problématique de recherche, s'initier à la lecture d'articles scientifiques, découvrir la méthode du protocole expérimental.

Bibliographie :

Catroux, M. (2018). *Méthodologie de la recherche en didactique des langues: Guide pratique : pour un usage en autonomie : les étapes clés d'un travail de recherche : avec extraits de mémoires de master*. Paris: Ellipses.

Sitographie :

<https://www.christianpuren.com/cours-m%C3%A9thodologie-de-la-recherche-en-dlc/>

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

synthèse de plusieurs documents de recherche (articles, extraits d'ouvrages), formulation d'une question de recherche et d'hypothèses. Rédaction par binôme possible.

***Etudiants régime spécial :**

synthèse de plusieurs documents de recherche (articles, extraits d'ouvrages), formulation d'une question de recherche et d'hypothèses. Rédaction individuelle.

B2.3- Modalités de contrôle des connaissances du M1 S7

Important : Session 2* = "Epreuves transversales et/ou tirage au sort, sur programme annuel pour des enseignements de pratique de la langue"

MODULES Détailier éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2 *			Session 1		Session 2 *	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 7	30										
UE 11 Contexte d'exercice du métier	2			2			2		2		2
		CC	E		ET	E		E		E	
EC1 : Généralités sur le système éducatif											
EC2 : Processus d'apprentissage et adolescence											
EC 3 : Stage											
UE 12 Didactique	8			8			8		8		8
EC1 : Notions fondamentales et programmes		ET	E		ET	E		E		E	
EC2 : Conception, mise en œuvre et évaluation		ET	E		ET	E		E		E	
EC3 : Analyse de pratiques disciplinaires		ET	E		ET	E		E		E	
UE 13 Disciplinaire	20			20			20		20		20
EC1 : Thème, version, faits de langue		CC			ET	E		E		E	
EC 2 : Composition écrite, civilisation et littérature		CC			ET	O		E+O		O	
EC 3 : Expression orale		CC			ET	O		O		O	
EC 4 : Grammaire linguistique		CC			ET	E		E		E	
EC 5 : Civilisation et littérature (compléments)		CC			ET	O		E		O	
EC 6 : Expression écrite		ET	E		ET	E		E		E	
EC 7 : Initiation à la recherche		CC			ET	O		E		O	

B2.4- Maquette du M1 S8

N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire		
				CM	TD	TP
Semestre 8						
UE 21	Contexte d'exercice du métier	4	4	7	13	10
EC1	Evaluer : dispositifs, posture et éthique			4	8	
EC2	Ecole inclusive et réussite de tous			2	2	
EC3	Valeurs de la République et laïcité			1	3	
EC4	De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques					10
EC5	Stage					
UE 22	Didactique	8	8		42	8
EC1	Mise en situation professionnelle				21	
EC2	Epreuve entretien dossier				21	
EC3	Colles de préparation 2h / étudiant					
EC4	Analyse de pratiques disciplinaires					8
UE 23	Disciplinaire	18	18		148	
EC1	Thème, version, faits de langue				41	
EC2	Composition écrite: civilisation et littérature				29	
EC3	Expression orale				18	
3C4	Grammaire				24	
EC5	Civilisation et littérature (compléments)				36	
EC6	Tutorat de méthodologie de la recherche (3h / étudiant)					
Semestre 8 Total Heures présentes Etudiant				7	203	18

B2.5- Descriptif des enseignements de M1 S8

- **UE21 LA PRISE EN CHARGE DES ELEVES (ESPE)**
- **CONTEXTE D'EXERCICE DU METIER**

EC1 : Evaluer – Dispositifs, posture et  thique : 4H CM + 6H TD

EC2 : Ecole inclusive et r ussite de tous : 2h CM + 2H TD (si possible sur une journ e)

EC3 : Valeurs de la R publique et laicit  : 1H CM + 5H TD (si possible sur une journ e)

EC4 : De l'analyse de situation   l'analyse des pratiques : 10H TP

(Analyse de situation 6H TP, retour sur le dossier Psychologie de l'adolescent 2H TP, Voix et corps pour pr senter un oral 2H TP)

Modalit s de contr le des connaissances :

1 note sur l'UE2, 1 EC1

Session 1 :

RNE – CC : dossier   rendre

RSE – CT dossier   rendre

Session 2 :

Ecrit 2H

R f rents de l'UE : **C. BEAUBRAS** (Orl ans) **M. HUGON** (TOURS)

UE22 DIDACTIQUE

EC1 : Mise en situation professionnelle (F. FRANCFORT)

Dur e hebdomadaire : 4H

Pr paration   l' preuve d'admission du CAPES.

Sitographie :

Rapports des jurys de CAPES externe, site SAES

Modalit s de contr le des connaissances :

Examen terminal

Session 1 :

***Etudiants r gime g n ral :**

Oral

***Etudiants r gime sp cial :**

Oral

EC2 : Entretien   partir d'un dossier (F. FRANCFORT)

Dur e hebdomadaire : 4H

Pr paration   l' preuve d'admission du CAPES.

Sitographie :

Rapports des jurys de CAPES externe, site SAES

Modalit s de contr le des connaissances :

Examen terminal

Session 1 :

***Etudiants r gime g n ral :**

Oral

***Etudiants r gime sp cial :**

Oral

EC3 : Colles de préparation (F. FRANCFORT)

Durée semestrielle : 2H par étudiant

Ces colles sont organisées dans les conditions du concours, pour chacune des épreuves d'admission.

Sitographie :

Rapports des jurys de CAPES externe, site SAES

Modalités de contrôle des connaissances :

Examen terminal

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

Oral

***Etudiants régime spécial :**

Oral

EC4 : Analyse de pratiques disciplinaires (F. FRANCFORT)

Durée hebdomadaire : 1H30

Analyse réflexive suite au deuxième stage de pratique accompagnée.

Modalité d'épreuve : rapport de stage

Modalités de contrôle des connaissances :

Examen terminal – rapport de stage

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

Rapport de stage, dossier à remettre

***Etudiants régime spécial :**

Rapport de stage, dossier à remettre

UE23 DISCIPLINAIRE

EC1 : Thème (M. OBRIEN CASTRO)

Durée hebdomadaire : 2H

Ce cours de thème a pour vocation de donner aux étudiants bases théoriques et application pratique, dans l'optique du concours, à partir d'un éventail de textes littéraires. Les étudiants seront invités à prendre conscience de l'acte de traduire, du phénomène de passage d'une langue à l'autre et de tout ce qui, dans le contexte, voire le péri texte, ou encore chez le récepteur de la traduction, entre en ligne de compte dans cette activité.

Bibliographie obligatoire :

Jeanne DANCETTE, Parcours de traduction. Etude expérimentale et processus de compréhension. Presses Universitaires de Lille, 1995

Jean-Louis CORDONNIER, Traduction et culture. Hatier, Didier, 1995

Wilfrid ROTGE et al.: Exercices de thème grammatical anglais, PUM

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

Thème – Ecrit 2H

***Etudiants régime spécial :**

Thème – Ecrit 2H

EC1 : Version (H. TISON)

Durée hebdomadaire : 2H

Dans le cours de version, les étudiant.e.s traduiront essentiellement (mais pas uniquement) des textes littéraires avec pour objectif d'identifier et de mettre en œuvre les différents mécanismes de la traduction et de savoir expliquer leur démarche. Les textes devront être préparés au préalable par les étudiant.e.s.

Bibliographie obligatoire :

Un dictionnaire bilingue (ex : Le grand Robert et Collins) ;

Un dictionnaire unilingue (ex : Collins Cobuild English Dictionary ; Longman Dictionary of English Language and Culture) ;

Un manuel de grammaire anglaise (ex : Paul Larreya et Claude Rivière, Grammaire explicative de l'anglais, Paris : Longman, 2005) ;

Un manuel de grammaire française (ex : D. Denis et A. Sancier-Château, Grammaire du français, Paris : Le livre de poche, 1994).

Bibliographie conseillée :

Vincent-Arnaud, Nathalie & Sébastien Salbayre. La Version anglaise : Lire, traduire, commenter. Ellipses, 2007

Quivy, Mireille, Traduire, Ellipses, 2010

Vreck, Françoise, Entraînement à la version anglaise, Ophrys, 2005

Rey, Jean, Christian Bouscaren & Alain Mounolou, Le Mot et l'idée 2, Ophrys, 2012

Rafroidi, Patrick, et al., Nouveau manuel de l'angliciste, vocabulaire du thème de la version et de la rédaction, Ophrys, 2002

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

1 Devoir sur table

***Etudiants régime spécial :**

1 Devoir sur table

EC2 : Composition écrite : Civilisation (A. CASTET)

Durée hebdomadaire : 2H00

L'objectif est de préparer les étudiant-e-s à l'épreuve de composition en civilisation, centrée sur les nouvelles notions suivantes :

« art et contestation »

« utopies, dystopies »

En lien avec les notions, le cours sera consacré à l'approfondissement, à l'aide de dossiers composés par l'enseignant, de la compréhension de certains concepts fondamentalement américains qui font l'objet de réappropriation, de détournement et de récupération à des fins idéologiques. Une bonne connaissance des mythes fondateurs (Elise Marienstras, *Les mythes fondateurs de la nation américaine*, Maspero, 1976 ; Nous, le Peuple, Gallimard, 1988), de la rhétorique propre à la religion civique américaine (Robert Bellah « Civil Religion in America », téléchargeable à cette adresse : http://www.robertbellah.com/articles_5.htm) ainsi que du système institutionnel permettront d'évaluer la solidité et l'efficacité de la démocratie américaine qui ambitionne de créer les conditions « d'une union plus parfaite ». Nous déterminerons dans quelle mesure les progrès accomplis ont révolutionné et bouleversé cette société ainsi que « l'expérience américaine » (Tocqueville).

Le cours, axé sur la méthodologie de l'épreuve de composition en civilisation, articulera systématiquement les documents historiques et fondateurs de la nation américaine avec des sources primaires et/ou articles et/ou documents iconographiques en lien avec les problématiques de l'actualité politique américaine (20^e-21^e).

Bibliographie :

Pour consolider ses acquis :

- relire ses cours et ses manuels des trois années de Licence.

Pour réviser sa culture générale du monde anglophone (États-Unis)

- M. B. NORTON et al., *A People and a Nation. A History of the United States*, Brief Edition, Houghton Mifflin Company,

- A. BRINKLEY, *The Unfinished Nation. A Concise History of the American People*, New York, McGraw Hill (any edition).
- M. GILBERT, *The Routledge Atlas of American History*, 5th ed., Routledge, London (any edition).
- F. FICHAUX, C. LOUBIGNAC, C. LOUBIGNAC, L. MARTZ, *Fiches de civilisation américaine et britannique* (4^e édition), Ellipses, 2018.
- F. GRELLET (dir.), *Crossing Boundaries : Histoire et culture des pays du monde anglophone*, Presses Universitaires de Rennes, 2012. (domaine américain, chapitres VIII à XIII, 227-418)
- F. GRELLET, *The Guide - Outils, méthodes et références*, Nathan, 2015.
- F. GRELLET, *A Cultural Guide - Précis culturel des pays du monde anglophone*, Nathan, 2018.

Pour se préparer au format de l'épreuve :

- LIRE LES RAPPORTS DU JURY
- CANADAS Laure, COQUET-MOKOKO Cécile, MONTIN Anne-Charlotte et PORION Stéphane, *Réussir le CAPES d'anglais: épreuve de composition*, Atlande, 2016.
- CLARY Françoise, *Utopies, dystopies*, Atlande, 2020.
- COQUET-MOKOKO Cécile et PORION Stéphane, *Le passé dans le présent*, Atlande, 2020.

Pour s'entraîner à l'écoute de documents sonores authentiques :

- NPR *National Public Radio*: <http://npr.org> (podcasts: [Fresh Air](#), [Here & Now](#), [On Point](#))
- VOX: <https://www.vox.com> (podcast: [Today Explained](#))

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

Assiduité/participation 10%

Épreuve écrite 90% : Composition (CAPES BLANC - 5h)
(Contenu 50% ; méthode/analyse 50% de la note).

***Etudiants régime spécial :**

Épreuve écrite : Composition (CAPES BLANC - 5h)

Session 2 :

1 synthèse orale à partir d'un dossier civilisationnel (1h de préparation + 20 minutes d'exposé)

EC2 Composition écrite : littérature (S. SALBAYRE)

Durée hebdomadaire : 3h

Le cours propose une mise en relation des esthétiques littéraires avec l'histoire des idées et des mentalités en vue de la préparation de l'épreuve de composition écrite de littérature du Capes. Le thème et les axes d'étude au programme sont « voyages et migrations », « art et contestation », « diversité et inclusion », « le passé dans le présent » et « utopies, dystopies ».

Bibliographie obligatoire :

ANGEL-PEREZ, Elisabeth. *Histoire de la littérature anglaise*. Paris : Hachette, 2008. CHANTLER, Ashley & David HIGGINS. *Studying English Literature*. London : Continuum, 2010. GRELLET, Françoise. *A Literary Guide*. Paris : Hachette, 2016.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

Une épreuve écrite en temps limité (70 %) et participation (30 %)

***Etudiants régime spécial :**

Une épreuve écrite en temps limité

EC3 : Expression orale (É. RAMBEAU)

Durée hebdomadaire : 1h30

Le second semestre de ce cours sera consacré à la préparation de la partie "universitaire" de l'épreuve dite "EMSP" de l'oral du CAPES. Il s'agit ici de traiter un dossier de trois documents de natures différentes (écrit, oral, iconographique, cinématographique) et d'en tirer une problématique permettant une mise en relation des documents en question.

Bibliographie obligatoire :

Rapport des jurys de CAPES, chapitre sur l'épreuve EMSP

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu –

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

Oral

***Etudiants régime spécial :**

Examen terminal oral

EC4 : Grammaire linguistique (F. TOUPIN)

Durée hebdomadaire : 3h

L'analyse énonciative est un domaine majeur de la linguistique anglaise en France. Les concours externes du CAPES et de l'Agrégation d'anglais, en particulier, contiennent une épreuve écrite obligatoire de linguistique, basée sur les savoirs et les savoir-faire des candidats dans cette discipline. Le linguiste énonciativiste se préoccupe de retrouver, au-delà de la structure visible de l'énoncé, les opérations mentales dont les marqueurs formels sont la trace.

Le cours portera sur l'étude du syntagme nominal en anglais et contiendra les domaines suivants : les articles, les démonstratifs, les principaux quantifieurs et la relation internominale. Suivant le temps dont on disposera, l'adjectif pourra être ajouté à cette liste

Les séances proposeront en alternance cours et exercices de réflexion concrète portant sur les domaines en question. Il s'agira toujours d'analyses correspondant au format actuel du concours du CAPES, et donc basées sur des textes en français ou en anglais.

Bibliographie obligatoire :

Larreya, Paul et Claude Riviere, 2010 [1999]. *Grammaire explicative de l'anglais*. Paris : Longman

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu –

Session 1 :

***Etudiants régime général et régime spécial d'études :**

L'évaluation des connaissances se fera grâce à deux devoirs :

- un devoir sur table, composé lors d'une épreuve de CAPES blanc (coefficient 2) dont la date sera communiquée par le secrétariat ;
- un devoir maison (coefficient 1), dont les modalités et la date de remise seront communiquées par l'enseignante en charge du cours.

EC5 : Civilisation (compléments) (F. PORTIER-LE COCQ)

Durée hebdomadaire : 2h ou 3h

Contenu disciplinaire et travaux sur des dossiers et des documents iconographiques afférents au thème et aux axes d'étude suivants :

- Voyages et migrations
- Art et contestation
- Diversité et inclusion
- Le passé dans le présent.

Bibliographie obligatoire :

Lecture régulière de la presse britannique et des pays du Commonwealth de toutes tendances politiques

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 :***Etudiants r gime g n ral :**

CAPES blanc de 5h

***Etudiants r gime sp cial :**

Dossier  crit.

EC5 : Litt rature (compl ments) (S. CARREZ)

Dur e hebdomadaire : 3h

Le cours est con u comme une pr paration   l' preuve de composition  crite de litt rature du CAPES dont le th me et les axes d' tude sont « voyages et migrations », « art et contestation », « diversit  et inclusion », « le pass  dans le pr sent » et « utopies, dystopies ». La synth se de documents consistant en l' laboration d'un propos dynamique et convaincant qui ob it   une logique comparative et argumentative, le cours vise   faire  merger les cat gories qui orientent la recherche et l'interpr tation du sens au-del  d'une simple lecture th matique. Chaque dossier  tudi  fera donc l'objet d'une analyse d taill e fond e sur la prise en compte des  l ments signifiants (structure, discours, r cit, voix, narration, point de vue, implicite, genre, intertextualit , temporalit , figures de style, registre, ton, contexte, etc.). Les documents   comparer sont issus de la litt rature am ricaine classique, moderne et contemporaine et appartiennent   des cat gories g n riques vari es (narration, th  tre, po sie). Certains dossiers comprendront  galement des documents iconographiques.

Bibliographie obligatoire**Histoire litt raire**AMFREVILLE, Marc, Antoine CAZ  & Claire FABRE, *Histoire de la litt rature am ricaine*. Paris : Presses universitaires de France, 2010.GRELLET, Fran oise. *An Introduction to American Literature: Time Present and Time Past*. Paris : Hachette, 2009.**Stylistique et cat gories formelles**GRELLET, Fran oise. *A Handbook of Literary Terms*. Paris : Hachette, 2013.SALBAYRE, S bastien & Nathalie VINCENT-ARNAUD. *L'Analyse stylistique : Textes litt raires de langue anglaise*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2006.**Modalit s de contr le des connaissances :**

Contr le continu

Session 1 :***Etudiants r gime g n ral :**

Exercices   la maison (30 %) et un devoir sur table en 5h (70 %)

***Etudiants r gime sp cial :**

Un devoir sur table en 5h

EC6 : Tutorat de m thodologie de la recherche

Utilisation des concepts de didactique au service des  preuves d'EMSP et d'EED

Enseignants : plusieurs intervenants.

B2.6- Modalités de contrôle des connaissances de M1 S8

Important : Session 2* = "Epreuves transversales et/ou tirage au sort, sur programme annuel pour des enseignements de pratique de la langue"

MODULES Détailier éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2 *			Session 1		Session 2 *	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 8	30										
UE 21 Contexte d'exercice du métier	4			4			4		4		4
		CC	E		ET	E		E		E	
EC1 : Evaluer : dispositifs, posture et éthique											
EC2 : Ecole inclusive et réussite de tous											
EC3 : Valeurs de la République et laïcité											
EC4 : De l'analyse de situations à l'analyse de pratiques											
EC5 : Stage											
UE 22 Didactique	8			8			8		8		8
EC1 : Mise en situation professionnelle		ET	O		O			O		O	
EC2 : Epreuve entretien dossier		ET	O		O			O		O	
EC3 : Colles de préparation 2h par étudiant		ET	O		ET	O		O		O	
EC4 : Analyse de pratiques disciplinaires		ET	E		ET	E		E		E	
UE 23 Disciplinaire	18			18			18		18		18
EC1 : Thème, version, faits de langue		CC			ET	E		E		E	
EC2 : Composition écrite : civilisation et littérature		CC			ET	O		E		O	
EC3 : Expression orale		CC			ET	O		O		O	
EC4 : Grammaire		CC			ET	E		E		E	
EC5 : Civilisation et littérature (compléments)		CC			ET	O		E		O	
EC6 : Tutorat de méthodologie de la recherche 3h par étudiant		ET			ET	O		O		O	

B3- Présentation du Master 2^{ème} Année (M2)

Nom du responsable d'année : Frédérique FOUASSIER-TATE, (Présidente de Jury)

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

<p>A - Référentiel commun à tous les professeurs et personnels d'éducation</p> <p><u>I. Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation</u></p> <p>A.I.1. Faire partager les valeurs de la République</p> <p>A.I.2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école</p> <p><u>II. Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves</u></p> <p>A.II.1. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage</p> <p>A.II.2. Prendre en compte la diversité des élèves</p> <p>A.II.3. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation</p> <p>A.II.4. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques</p> <p>A.II.5. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier</p> <p><u>III. Les enseignants et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative</u></p> <p>A.III.1. Coopérer au sein d'une équipe</p> <p>A.III.2. Contribuer à l'action de la communauté éducative</p> <p>A.III.3. Coopérer avec les partenaires de l'école</p> <p>A.III.4. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel</p> <p>B - Référentiel de compétences des professeurs</p> <p><u>I. L'enseignante ou l'enseignant, professionnel porteur de savoirs et d'une culture commune</u></p> <p>B.I.1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique</p> <p>B.I.2. Maîtriser la langue française à des fins d'enseignement et de communication</p> <p>B.I.3. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice du métier</p> <p><u>II. L'enseignante ou l'enseignant, praticien expert des apprentissages</u></p> <p>B.II.1. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves</p> <p>B.II.2. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves</p> <p>B.II.3. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves</p>

RAPPEL DES CINQ BLOCS DE COMPETENCES :

Bloc Disciplinaire : Discipline (en lien avec les programmes scolaires) et Langue vivante

Bloc Didactique : Didactique de la discipline (intégrant la conception de séquences pédagogiques), Epistémologie et histoire de la discipline. Compétences numériques en référence au C2i2e

Bloc Recherche : Méthodologie de la recherche universitaire. Maîtrise des compétences méthodologiques nécessaires à l'évolution et à l'approfondissement des compétences enseignantes (en rapport avec l'un ou plusieurs des blocs de compétences)

Bloc Contexte d'exercice du métier (commun aux différents parcours) : Connaissance du système éducatif et de ses acteurs / Politique éducative : débats et questions. Processus d'apprentissage des élèves / Diversité des publics, et en particulier des situations de handicap. Processus d'orientation et d'évaluation des élèves. Prévention des violences scolaires / Laïcité / Lutte contre les discriminations et culture de l'égalité homme-femme

Bloc Mise en situation professionnelle : Stages d'observation et de pratique accompagnée. Analyse de sa pratique professionnelle

Ces blocs ne sont pas des éléments refermés sur eux-mêmes ; ils sont, au contraire, en interactions constantes.

B3.1- Maquette de M2 S9

N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire		
				CM	TD	TP
Semestre 9						
UE 31	Contexte d'exercice du métier	5	5	7	21	12
EC1	Accompagnement de la prise de fonction			1	3	
EC2	Analyse de pratiques sur les gestes professionnels				6	12
EC3	Journées professionnelles thématiques			6	12	
UE 32	Didactique	13	13		72	0
EC1	Langue orale				9	
EC2	Notions culturelles				3	
EC3	Conception et mise en œuvre de l'enseignement d'une LVE incluant les TICE				60	
UE 33	Mise en situation professionnelle - stage	10	10			12
EC1	Analyses de pratiques de classe					12
EC2	Visite en établissement (2h /étudiant ou 3h si hors département) uniquement pour les fonctionnaires stagiaires					
UE 34	Recherche	2	2		9	
EC1	Initiation à la recherches en éducation et enseignement				9	
Semestre 9 Total Heures présentes Etudiant				7	102	24

B3.2- Descriptif des enseignements de M2 S9

UE31 S'ADAPTER AU CONTEXTE DU METIER (ESPE)

EC1 : Accompagnement de la prise de fonction

- S minaire de rentr e : 3H TD
 - Pr sentation de l' valuation : 1H CM
-

EC2 : Analyse de pratique sur les gestes professionnels

- Analyse de pratiques et accompagnement du dossier : 6H TP (2x3H TP)
 - Voix et corps pour enseigner : 6H TP
 - Gestion des conflits : 6H TD
-

EC3 : 3 journ es professionnelles th matiques

- Laicit  et valeurs de la R publique   l' cole : 2H CM + 4H TD
- Le fonctionnement de l'EPL (journ e de pr f rence en  tablissement) : 2H CM + 4H TD
- Grandes difficult s et troubles des apprentissages : 2H CM + 4H TD

Pr requis :

- Connaissances des UE11 et 21 (diff renciation pour les stagiaires n'ayant pas suivi de M1 MEEF)

Modalit s de contr le des connaissances :

1 note

Session 1 :

RNE – CC : dossier   rendre – prend appui sur tous les EC de l'UE 31

RSE – CT dossier et/ou capsule vid o   rendre sur tous les EC de l'UE 31

Session 2 :

Oral de 20mn (sans temps de pr paration) – s'appuie sur le dossier rendu en Session 1

R f rents de l'UE : **C. BEAUBRAS** (Orl ans) **A. BOUJU** (TOURS)

○ UE32 DIDACTIQUE

EC1 : Langue orale ( . RAMBEAU)

Dur e hebdomadaire : 1h30

En s'appuyant sur des exercices d'improvisation, de jeu th  tral ou de lecture, ce cours s'efforcera d'aider les  tudiants dans leur pratique de l'anglais oral, notamment dans un contexte de classe.

Bibliographie obligatoire :

Code de l'anglais oral - J-L Duchet – Ophrys

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

Oral

***Etudiants régime spécial :**

Examen terminal

EC2 : Notions culturelles (S. CARREZ)

Durée : 1 séminaire de 3h

Ce séminaire vise à explorer la notion « mythes et héros » au travers de deux personnages célèbres de l'histoire américaine, Pocahontas et Sacagawea. Il s'agira de proposer une manière d'articuler démarche universitaire et exploitation de documents pour la classe.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

Quitus de présence

***Etudiants régime spécial :**

Dossier à rendre

**EC3 : Conception et Mise en œuvre de l'enseignement d'une LVE incluant les TICE
(N. MAIER – A. BELLEVILLE) INSPE**

Durée totale : 60h

L'objectif de cette unité d'enseignement consistera à s'approprier les références théoriques didactiques pour construire des séquences d'apprentissage. A partir d'une thématique culturelle de l'aire anglophone adossée aux programmes officiels, il s'agira de décliner les objectifs langagiers, linguistiques et méthodologiques puis de construire des tâches permettant leur acquisition. Seront fournis aux étudiants des outils et des ressources leur permettant de concevoir, mettre en œuvre et animer des séances d'anglais à perspective actionnelle tout en prenant en compte la diversité des élèves. Au premier semestre, l'essentiel de l'enseignement des langues vivantes figure au programme de cette UE :

- Choisir et exploiter des supports authentiques variés.
- Articuler les activités langagières de réception et de production.
- L'outil linguistique au service de la communication.
- Aider l'élève à s'impliquer dans les apprentissages par une évaluation cohérente, bienveillante et bâtie sur les descripteurs du CECRL et les repères de progressivité des programmes.

Bibliographie:

- Bourguignon, C. (2014). *Pour enseigner les langues avec le CECRL: Clés et conseils* ([2e édition actualisée]). Paris: Delagrave.
- Perrot, L., & Julié, K. (2017). *Enseigner l'anglais* (Nouvelle édition révisée et augmentée.). Vanves: Hachette éducation.
- Roussel, S., & Gaonac'h, D. (2017). *L'apprentissage des langues*. Paris: Éditions Retz.
- Tardieu-Garnier, C. (2014). *Notions-clés pour la didactique de l'anglais*. Paris: Presses Sorbonne nouvelle.

Sitographie :

- Site général de l'éducation nationale sur les langues vivantes : <https://eduscol.education.fr/pid34165/langues-vivantes.html?mdctab=23251>
- Cadre européen commun de référence pour les langues : <https://rm.coe.int/16802fc3a8>
- Enseigner les langues vivantes : <https://eduscol.education.fr/pid31432/enseigner-les-langues-vivantes.html>
- Guide pour l'enseignement des LVE de l'école au lycée : <https://eduscol.education.fr/cid150069/guide-pour-l-enseignement-en-langue-vivante-etrangere.html>
- Ressources de l'académie d'Orléans Tours :

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

Ecrit 1h

***Etudiants régime spécial :**

Examen terminal

UE33 MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE - STAGE

EC1 : Analyse de pratiques de classe

EC2 Visite en établissement (N. MAIER – A. BELLEVILLE) INSPE

Durée : TD 12h / Visite 2h /étudiant

Dans le cadre de son stage, chaque étudiant.e se verra confier deux ou trois classes en responsabilité. Des observations croisées avec son tuteur devront être établies en début d'année afin de bénéficier de conseils qui viseront à renforcer les compétences professionnelles. Des temps de réflexion en commun et en amont des séances seront privilégiés, surtout en début d'année, afin de préparer le contenu des premières séquences A la fin du semestre, un tuteur INSPE se rendra dans l'une des classes du stagiaire pour procéder à une visite conseil. Cette visite sera suivie d'un entretien visant à apprécier l'analyse réflexive de ses pratiques professionnelles. Pour l'aider dans cette démarche réflexive, des séances d'analyse de pratiques (à partir de vidéos authentiques de situation de classe) feront l'objet d'échanges. Elles visent à outiller les enseignants en leur forgeant une capacité d'analyse et de prise de décision face à des situations de classes délicates.

Sitographie obligatoire :

<https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>

Modalités de contrôle des connaissances : Note de visite et CC :

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

Examen terminal

***Etudiants régime spécial :**

Examen terminal

UE34 RECHERCHE

EC1 : Initiation à la recherche en éducation et enseignement (N. MAIER – A. BELLEVILLE) INSPE

Durée : 9h

Pour conduire sa recherche et élaborer son mémoire, l'étudiant.e bénéficiera de trois séances de trois heures qui présenteront le cadre et les enjeux du mémoire d'une part et l'aideront à s'approprier la démarche de recherche et la dimension critique d'autre part. « Au-delà du contenu disciplinaire, l'activité de recherche doit permettre au futur enseignant ou personnel d'éducation d'acquérir et de consolider des compétences liées au métier auquel ils se destinent, notamment par l'observation et l'analyse des pratiques professionnelles ».

Bibliographie :

Catroux, M. (2018). *Méthodologie de la recherche en didactique des langues: Guide pratique : pour un usage en autonomie : les étapes clés d'un travail de recherche : avec extraits de mémoires de master*. Paris: Ellipses.

Sitographie :

<https://www.christianpuren.com/cours-m%C3%A9thodologie-de-la-recherche-en-dlc/>

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98767/le-memoire-de-master.html#est-en-formation.html>

Modalités de contrôle des connaissances :

Quitus de présence

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

Quitus de présence

***Etudiants régime spécial :**

Examen terminal

B3.3- Modalités de contrôle des connaissances de M2 S9

Important : Session 2* = "Epreuves transversales et/ou tirage au sort, sur programme annuel pour des enseignements de pratique de la langue"

MODULES Détailer éléments pédagogiques	E C T S	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2 *			Session 1		Session 2 *	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 9	30										
UE 31 Contexte d'exercice du métier	5			5			5		5		5
		CC			ET	O		E		O	
EC1 : Accompagnement de la prise de fonction											
EC2 : Analyse de pratiques sur les gestes professionnels											
EC 3 : Journées professionnelles thématiques											
UE 32 Didactique	13			13			13		13		13
EC1 : Langue orale		CC			ET	O		O		O	
EC2 : Notions culturelles		QP			ET	E		E		E	
EC3 : Conceptions et mise en œuvre de l'enseignement d'une LVE incluant les TICE		CC			ET	O					
UE 33 Mise en situation professionnelle, stage	10			10			10		10		10
EC1 : Analyses de pratiques de classe		CC			ET	O					
EC 2 : Visites en établissement (2h par étudiant ou 3h si hors département) uniquement pour les fonctionnaires stagiaires		1 note visite									
UE 34 Recherche	2			2			2		2		2
EC1 : Initiation à la recherche en éducation et enseignement		QP			ET	O					

B3.4- Maquette de M2 S10

N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire		
				CM	TD	TP
Semestre 10						
UE 41	Contexte d'exercice du métier	5	5	9	26	6
EC1	Journées professionnelles thématiques			9	24	
EC2	Analyser sa pratique				2	6
UE 42	Didactique	6	6		62	0
EC1	Langue orale				9	
EC2	Notions culturelles				3	
EC3	Conception et mise en œuvre de l'enseignement d'une LVE incluant les TICE				41	
EC4	Projet pluridisciplinaire				9	
UE 43	Mise en situation professionnelle - stage	10	10			12
EC1	Analyses de pratiques de classe					12
EC2	Visite en établissement (2h par étudiant ou 3h si hors département)					
UE 44	Recherche	9	9			
EC1	Accompagnement mémoire et soutenance (4h par étudiant)					
Semestre 10 Total Heures présentielles Etudiant				9	88	18
Total HE Master MEEF ANGLAIS				34	651	70

B3.5- Descriptif des enseignements de M2 S10

**UE41 S'INSCRIRE DANS LE CADRE DU SYCTEME EDUCATIF (ESPE)
CONTEXTE D'EXERCICE DU METIER**

EC1 : 6 Journées professionnelles thématiques : 9H CM + 26H TD

- Prévention des discriminations et violences à l'école : 2H CM + 3H TD
- Education prioritaire : 2H CM + 4H TD
- Prévention du décrochage scolaire : 2H CM + 4H TD
- Education artistique et culturelle : 3H TD

ET

- Les usages pédagogiques et transversaux du numérique : 3H TD
- Orientation scolaire et professionnelle : 2H CM + 4H TD
- Pluridisciplinarité, conduite de projets : 1H CM + 5H TD

EC2 : Analyser sa pratique : 6H TP

- Analyse de pratiques sur les manières d'agir et accompagnement de l'évaluation : 2x3H TP

Modalités de contrôle des connaissances :

1 note

Session 1 :

RNE – CC : dossier à rendre (suite du dossier de l'UE 31) – prend appui sur tous les EC du S3 et du S4

RSE – CT : dossier à rendre (suite du dossier de l'UE 31) – prend appui sur tous les EC du S3 et du S4

Session 2 :

Reprise de l'écrit (du dossier de S4)

Référents de l'UE : C. BEAUBRAS (Orléans) A. BOUJU (TOURS)

UE42 DIDACTIQUE

EC1 : Langue orale (É. RAMBEAU)

Durée hebdomadaire : 1h30

En s'appuyant sur des exercices d'improvisation, de jeu théâtral ou de lecture, ce cours s'efforcera d'aider les étudiants dans leur pratique de l'anglais oral, notamment dans un contexte de classe.

Bibliographie obligatoire :

Code de l'anglais oral - J-L Duchet – Ophrys

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

Oral

***Etudiants régime spécial :**

Examen terminal

EC2 : Notions culturelles (S. CARREZ)

Dur e : 1 s minaire de 3h

Ce s minaire vise   explorer la notion « espaces et  changes » au travers des questions d'intertextualit    partir d'une nouvelle d'Edgar Allan Poe, « The Fall of the House of Usher » et de sa r criture dans la nouvelle de Ray Bradbury intitul e « Usher II ». Il s'agira de proposer une mani re d'articuler d marche universitaire et exploitation de documents pour la classe.

Bibliographie obligatoire :

Edgar A. Poe, « The Fall of the House of Usher »

Sitographie :

(<http://xroads.virginia.edu/~hyper/POE/fall.html>)Ray Bradbury, « April 2005 : Usher II »

(<http://bomedia3.pbworks.com/f/Ray%20Bradbury%20Usher%20II.pdf>)

Modalit s de contr le des connaissances :

Contr le continu

Session 1 :

***Etudiants r gime g n ral :**

Quitus de pr sence

***Etudiants r gime sp cial :**

Dossier   rendre

EC3 : Conception et mise en  uvre de l'enseignement d'une LVE incluant les TICE

(N. MAIER – A. BELLEVILLE) INSPE

Dur e totale : 41h

Au deuxi me semestre, se basant toujours sur les notions fondamentales de didactique, cette unit  d'enseignement am nera les  tudiants progressivement et de mani re plus approfondie   s'interroger sur leurs pratiques professionnelles en y int grant les apports de la recherche.

- Favoriser le travail personnel de l' l ve en s'appuyant sur la neuro- ducation.
- Privil gier la multiplicit  des chemins d'apprentissage pour la progression et la r ussite de tous les  l ves.
- Utiliser le num rique au service des apprentissages.

Bibliographie conseill e :

M me bibliographie qu'au premier semestre et pour ceux qui veulent aller plus loin :

Amadiou, F., & Tricot, A. (2014). *Apprendre avec le num rique: Mythes et r alit s*. Paris: Retz.

Dehaene, S. (2018). *Apprendre !: Les talents du cerveau, le d fi des machines*. Paris: Odile Jacob.

Eustache, F., & Guillery-Girard, B. (2016). *La neuro ducation: La m moire au coeur des apprentissages*. Paris: Odile Jacob.

Zakhartchouk, J., & Meirieu, P. (1999). *Comprendre les  nonc s et les consignes*. Amiens: CRDP de Picardie.

Zakhartchouk, J., & Meirieu, P. (2019). *Enseigner avec les erreurs des  l ves*. Paris: ESF Sciences humaines.

Modalit s de contr le des connaissances :

Contr le continu

Session 1 :

***Etudiants r gime g n ral :**

Ecrit 1h

***Etudiants r gime sp cial :**

Examen terminal

EC4 : Projet pluri-disciplinaire (N. MAIER – A. BELLEVILLE) INSPE

Durée totale : 9h

Des séances qui auront lieu en co-animation avec un formateur d'une autre discipline pour aider les étudiants à concevoir des séquences interdisciplinaires. L'objectif consistera à faire émerger la manière de construire un enseignement permettant le développement de compétences transversales autour d'un même objet d'étude.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :***Etudiants régime général :**

Quitus de présence

***Etudiants régime spécial :**

Dossier à rendre

UE43 MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE - STAGE

EC1 : Analyse de pratiques de classe**EC2 Visite en établissement (N. MAIER – A. BELLEVILLE) INSPE**

APP 12h (durée totale) + visites (2h/étudiant)

Lors du deuxième semestre, le stagiaire sera plus autonome dans la préparation de ses séquences. Il s'appuiera sur les conseils prodigués et les outils d'analyse qu'il se sera approprié lors des séances d'APP pour parfaire ses pratiques pédagogiques. Une deuxième visite aura lieu. Le tuteur INSPE se basera sur le compte-rendu de la première visite pour apprécier la progression du stagiaire. Dans le cadre du cours d'analyses de pratiques professionnelles, l'étudiant.e sera sollicité.e pour filmer une courte séquence d'enseignement et en fera l'analyse. L'objectif de ce travail sera d'inciter le professeur stagiaire à porter un regard réflexif sur sa pratique.

Modalités de contrôle des connaissances :

Examen terminal

Session 1 :***Etudiants régime général :**

Examen terminal

***Etudiants régime spécial :**

Examen terminal

UE 44 RECHERCHE

EC1 : Accompagnement mémoire et soutenance (N. MAIER – A. BELLEVILLE) INSPE

Durée : 4h / étudiant

Dans le cadre du stage de la formation en alternance du Master MEEF, chaque étudiant(e) réalise un mémoire qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Le mémoire prend appui sur le stage de la formation en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation. En outre, le mémoire est un véritable outil de professionnalisation qui, au-delà du contenu disciplinaire, vise à l'acquisition de compétences en lien avec le métier d'enseignant(e), notamment par l'observation et l'analyse des pratiques professionnelles. La direction du mémoire est assurée par un formateur de l'INSPE. L'évaluation comprend la remise d'un mémoire écrit ainsi qu'une soutenance orale suivie d'un entretien avec les membres du jury.

Bibliographie obligatoire :

Pour la partie "initiation à la recherche", cf. biographie de l'UE du semestre précédent.

Modalités de contrôle des connaissances :

Epreuve terminale

Session 1 :

***Etudiants régime général :**

Session unique

***Etudiants régime spécial :**

Session unique

B3.6- Modalités de contrôle des connaissances de M2 S10

Important : Session 2* = "Epreuves transversales et/ou tirage au sort, sur programme annuel pour des enseignements de pratique de la langue"

MODULES Détailler éléments pédagogiques	E C T S	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2 *			Session 1		Session 2 *	
		Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
Semestre 10	30										
UE 41 Contexte d'exercice du métier	5			5			5		5		5
		CC	E		ET	E		E		E	
EC1 : Journées professionnelles thématiques											
EC2 : Analyser sa pratique											
UE 42 Didactique	6			6			6		6		6
EC1 : Langue orale		CC			ET	O		O		O	
EC2 : Notions culturelles		QP			ET	E		E		E	
EC3 : Conception et mise en oeuvre de l'enseignement d'une LVE incluant les TICE		CC			ET	O					
EC4 : Projet pluri-disciplinaire		QP			ET	O					
UE 43 Mise en situation professionnelle, stage	10			10			10		10		10
EC1 : Analyses de pratiques de classe		CC			ET	O					
EC2 : Visite en établissement (2h par étudiant ou 3h si hors département)		1 note visite									
UE 44 Recherche	9			9			9		9		9
EC1 Accompagnement mémoires et soutenances (4h par étudiant)		ET	E+O		Sess ion uniq ue						

CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal – E : Ecrit – O : Oral

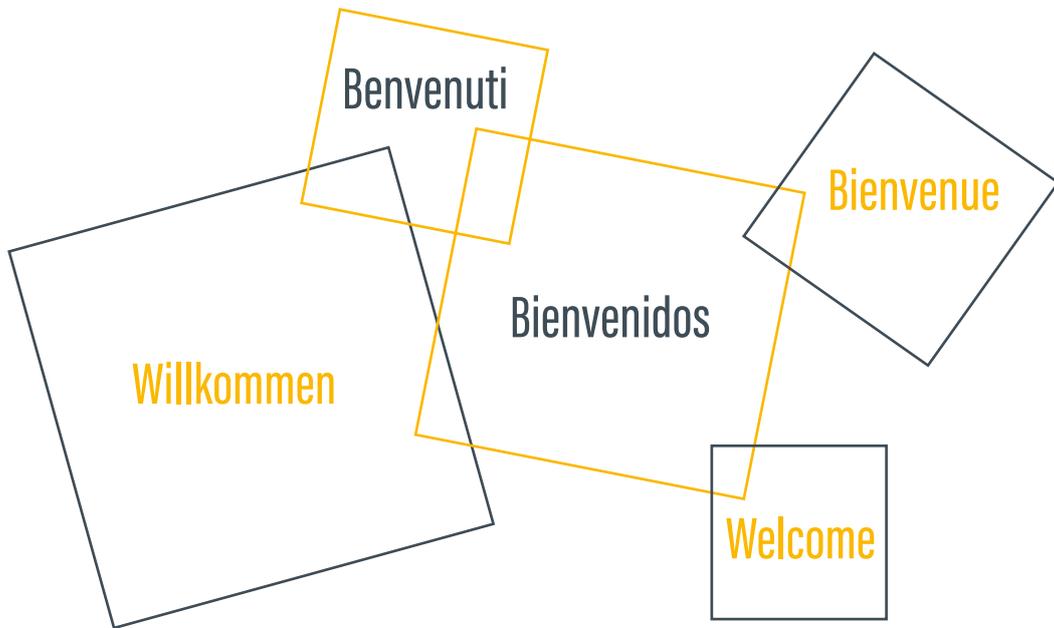
CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Réunions de rentrée des étudiants de Master	Du 2 au 10 septembre 2020
Inscriptions pédagogiques	Du 2 au 11 septembre 2020
Début des cours du 1 ^{er} semestre*	A partir du 14 septembre 2020
Pause pédagogique	Du 26 au 30 octobre 2020
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 21 décembre 2020 au 1 ^{er} janvier 2021
<u>Examens du 1^{er} semestre :</u> Examens lettres et langues	Du 16 au 20 décembre 2020 inclus Du 4 au 15 janvier 2021 inclus
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 18 janvier 2021
Pause pédagogique	Du 1 ^{er} au 5 mars 2021
Vacances de printemps	Du 26 avril au 7 mai 2021
<u>Examens du 2nd semestre :</u> Examens lettres et langues	Du 10 au 21 mai 2021 inclus
Rattrapages	Du 15 juin au 3 juillet 2021

* certains cours, en fonction des formations peuvent débuter la semaine du 07 septembre 2020.



Bonne rentrée



MASTER

Mention	MEEF - Second degré
Parcours	Anglais

